

BVGer D-4445/2006 vom 12. März 2008

Bundesverwaltungsgericht, 2008-03-12, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bvger_D-4445_2006

FR: TAF D-4445/2006 du 12 mars 2008

IT: TAF D-4445/2006 del 12 marzo 2008

Regeste

Asile (non-entrée en matière) et renvoi

Erwägungen

E. 1

Le recours est rejeté.

E. 2

Il n'est pas perçu de frais de procédure.

E. 3

Le présent arrêt est adressé : - à la mandataire de la recourante (par lettre recommandée) - à l'ODM, Division séjour et aide au retour, avec dossier N._____ (par courrier interne ; en copie) - à la police des étrangers du canton Y._____ (en copie) Le président du collège :
Le greffier : Gérald Bovier Jean-Bernard Moret-Grosjean Expédition :

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.